

Le jeudi 6 février 2025 à 18:00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Jérôme LIEVAIN - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Mamadou LY - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marie-Christine BAUDIN-CHENU*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Sandra PLOMION à Franck PIA - Philippe VIBERT à Guylaine CAPGRAS - Jacqueline MÉNOUBÉ à Ali SAHNOUN - Farida TIMMERMAN à Mamadou LY - Catherine THIEBLIN à Jacques DORIDAM - Patricia HIBERTY à Anne-Françoise LEBRETON - Charlotte COLIGNON à Isabelle SOULA - Halima KHARROUBI à Frédéric BONAL - Mohrad LAGHRARI à Thierry AURY - Marianne SECK à Mamadou BATHILY - Hatice KILINC-SIGINIR à Dominique CLINCKEMAILLIE - Mehdi RAHOUI à Leïla DAGDAD - Claire MARAIS-BEUIL à Marie-Christine BAUDIN-CHENU - Philippe ENJOLRAS à Roxane LUNDY*

Date d'affichage	13 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	31
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 6 février 2025 à 18:00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Jérôme LIEVAIN - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Mamadou LY - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marie-Christine BAUDIN-CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS Sandra PLOMION à Franck PIA - Philippe VIBERT à Guylaine CAPGRAS - Jacqueline MÉNOUBÉ à Ali SAHNOUN - Farida TIMMERMAN à Mamadou LY - Catherine THIEBLIN à Jacques DORIDAM - Patricia HIBERTY à Anne-Françoise LEBRETON - Charlotte COLIGNON à Isabelle SOULA - Loïc BARBARAS à Vanessa FOULON - Halima KHARROUBI à Frédéric BONAL - Mohrad LAGHRARI à Thierry AURY - Marianne SECK à Mamadou BATHILY - Hatice KILINC-SIGINIR à Dominique CLINCKEMAILLIE - Mehdi RAHOUI à Leïla DAGDAD - Claire MARAIS-BEUIL à Marie-Christine BAUDIN-CHENU - Philippe ENJOLRAS à Roxane LUNDY

Date d'affichage	13 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	30
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 6 février 2025 à 18:00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Jérôme LIEVAIN - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Mamadou LY - Farida TIMMERMAN - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Joséé MARINHO - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marie-Christine BAUDIN-CHENU - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS Sandra PLOMION à Franck PIA - Jacqueline MÉNOUBÉ à Ali SAHNOUN - Catherine THIEBLIN à Jacques DORIDAM - Patricia HIBERTY à Anne-Françoise LEBRETON - Charlotte COLIGNON à Isabelle SOULA - Loïc BARBARAS à Vanessa FOULON - Halima KHARROUBI à Frédéric BONAL - Mohrad LAGHRARI à Thierry AURY - Marianne SECK à Mamadou BATHILY - Hatice KILINC-SIGINIR à Dominique CLINCKEMAILLIE - Mehdi RAHOUI à Leïla DAGDAD - Claire MARAIS-BEUIL à Marie-Christine BAUDIN-CHENU

Date d'affichage	13 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	33
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 6 février 2025 à 18:00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Jérôme LIEVAIN - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Mamadou LY - Farida TIMMERMAN - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Mohrad LAGHRARI - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marie-Christine BAUDIN-CHENU - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS Sandra PLOMION à Franck PIA - Jacqueline MÉNOUBÉ à Ali SAHNOUN - Catherine THIEBLIN à Jacques DORIDAM - Patricia HIBERTY à Anne-Françoise LEBRETON - Charlotte COLIGNON à Isabelle SOULA - Loïc BARBARAS à Vanessa FOULON - Halima KHARROUBI à Frédéric BONAL - Marianne SECK à Mamadou BATHILY - Hatice KILINC-SIGINIR à Dominique CLINCKEMAILLIE - Mehdi RAHOUI à Leïla DAGDAD - Claire MARAIS-BEUIL à Marie-Christine BAUDIN-CHENU

Date d'affichage	13 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	34
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 6 février 2025 à 18:00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Mamadou LY - Farida TIMMERMAN - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Mohrad LAGHRARI - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marie-Christine BAUDIN-CHENU - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS Sandra PLOMION à Franck PIA - Jérôme LIEVAIN à Christophe GASPART - Jacqueline MÉNOUBÉ à Ali SAHNOUN - Catherine THIEBLIN à Jacques DORIDAM - Patricia HIBERTY à Anne-Françoise LEBRETON - Charlotte COLIGNON à Isabelle SOULA - Loïc BARBARAS à Vanessa FOULON - Halima KHARROUBI à Frédéric BONAL - Marianne SECK à Mamadou BATHILY - Hatice KILINC-SIGINIR à Dominique CLINCKEMAILLIE - Mehdi RAHOUI à Leïla DAGDAD - Claire MARAIS-BEUIL à Marie-Christine BAUDIN-CHENU

Date d'affichage	13 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	33
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 6 février 2025 à 18:00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Mamadou LY - Farida TIMMERMAN - Monette-Simone VASSEUR - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Mohrad LAGHRARI - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marie-Christine BAUDIN-CHENU - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS Sandra PLOMION à Franck PIA - Jérôme LIEVAIN à Christophe GASPART - Caroline CAYEUX à Lionel CHISS - Jacqueline MÉNOUBÉ à Ali SAHNOUN - Catherine THIEBLIN à Jacques DORIDAM - Patricia HIBERTY à Anne-Françoise LEBRETON - Charlotte COLIGNON à Isabelle SOULA - Loïc BARBARAS à Vanessa FOULON - Halima KHARROUBI à Frédéric BONAL - Marianne SECK à Mamadou BATHILY - Hatice KILINC-SIGINIR à Dominique CLINCKEMAILLIE - Mehdi RAHOUÏ à Leïla DAGDAD - Claire MARAIS-BEUIL à Marie-Christine BAUDIN-CHENU

Date d'affichage	13 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	32
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 6 Février 2025 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motions

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la motion pour la défense de l'autonomie budgétaire réelle des collectivités territoriales

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la motion sur la Carte scolaire 2025 pour le refus de fermeture de classes à Beauvais

001- Vie éducative - Communication du rapport et des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la compétence scolaire de la Ville

Le conseil municipal a **pris acte** de la communication du rapport d'observations définitives « enquête école primaire » et des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la politique et la gestion de la compétence scolaire sur les exercices 2019 et suivants.

002 - État récapitulatif des indemnités perçues par les conseillers municipaux en 2024

Le conseil municipal a **pris acte** des indemnités perçues par les conseillers municipaux en 2024.

003 - Budget primitif de l'exercice 2025 et modification de la Programmation Pluriannuelle- budget principal et annexes

Le conseil municipal a adopté à la **majorité**, avec 9 voix contre et 2 abstentions, le budget primitif 2025 du budget principal de la Ville et des budgets annexes de l'Elispace, lotissement Longue Haie, lotissement Agel qui s'équilibrent de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	100 865 598,00 €	100 865 598,00 €
INVESTISSEMENT	55 176 222,00 €	55 176 222,00 €
TOTAL	156 041 820,00 €	156 041 820,00 €

ELISPACE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 450 712,00 €	1 450 712,00 €
INVESTISSEMENT	717 500,00 €	717 500,00 €
TOTAL	2 168 212,00 €	2 168 212,00 €

LONGUE HAIE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	20 000,00 €	20 000,00 €
INVESTISSEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	30 000,00 €	30 000,00 €

AGEL	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €
INVESTISSEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	20 000,00 €	20 000,00 €

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité**, avec 9 voix contre et 2 abstentions :

- la révision de la Programmation Pluriannuelle d'investissement telle que présentée ci-dessous

Objectifs / actions	Dépenses votées 03/02/2022	Révision proposée
1 - PRENDRE SOIN DE LA NATURE	28 124 366	23 264 374
1.1.1 - Développer des aires de pleine nature	9 224 027	7 922 275
1.1.2 - Aménager et animer les trames vertes	1 718 362	1 047 960
1.1.4 - Promouvoir l'eau dans la ville	4 571 600	2 755 600
1.3.1 - Encourager les initiatives et les comportements durables	611 784	1 596 035
1.4.1 - Encourager le bas carbone	10 594 201	6 978 112
1.4.2 - Entretien durablement les espaces	1 404 392	2 964 392
2.1.3 - Promouvoir une politique inclusive des personnes en situation de handicap	1 709 055	1 686 814
2.1.4 - Développer les services à la famille	6 516 256	5 579 879
2.2.1 - Contribuer à l'équilibre emploi/formation pour les jeunes	39 084	39 084
2.2.2 - Encourager la création d'emplois	1 632 306	1 632 306
2.3.1 - Rénover les équipements de proximité	41 936 129	44 749 579
2.3.2 - Disposer d'équipements et de services adaptés aux usages	16 104 885	15 371 602
2.3.3 - Encourager la jeunesse à s'épanouir, se divertir et s'éduquer	1 531 899	1 741 899
2.4.1 - Assurer la sécurité des habitants en garantissant la tranquillité publique	5 205 787	7 179 384
3.1.1 - Aménager l'espace urbain	32 291 767	27 697 248

3.1.2 - Mettre en valeur l'espace public	5 568 282	6 069 282
3.1.3 - Promouvoir une politique vélo ambitieuse	1 713 500	1 713 500
3.1.4 - Partager l'espace public	2 235 320	2 235 320
3.2.1 - Rénover les équipements vieillissants	8 871 498	11 315 031
3.2.2 - Rénover le patrimoine historique	1 392 783	1 392 783
3.3.1 - Réconcilier économie et écologie	5 035 431	5 978 950
3.3.2 - Développer l'offre de loisirs	891 550	1 717 550
3.4.1 - Animer la ville	551 584	443 340
3.5.1 - Promouvoir les équipements rayonnants	11 092 356	11 459 000
3.5.2 - Se fédérer et obtenir la labélisation des actions reconnues	80 000	0
3.5.3 - Encourager la ville intelligente et connectée	1 044 966	1 117 069
4.1.1 - Développer une politique de prévention	191 900	274 900
4.1.2 - Garantir la sécurité pour tous	3 387 672	4 283 434
4.2.1 - Renouveler le parc de véhicules et de logements de fonctions	5 635 582	5 679 876
4.3.1 - Aménager les espaces de travail	2 986 740	3 148 494
4.4.1 - Développer les nouvelles technologies	3 206 900	3 206 900
Total général coût net	188 977 598	188 977 598

- le versement des subventions dans le cadre du vote du budget primitif 2025 listées en annexe du document budgétaire sous réserve que les pièces justificatives relatives aux dossiers déposés soient transmises à l'autorité territoriale ;
- le versement de subventions d'équilibre au budget annexe Elispace dans la limite des inscriptions budgétaires 2025, soit d'un montant maximum en fonctionnement de 850 703 € et en investissement de 366 500 € ;
- le versement de la subvention au CCAS à 4 100 000 €.
- la refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal au budget annexe Elispace au prorata des écritures comptables et du nombre de salariés couverts par ces budgets.
- la refacturation des dépenses payées par un budget et couvrant des activités exercées sur d'autres budgets sur la base d'un état liquidatif mentionnant la répartition des dépenses.
- la neutralisation totale des amortissements des subventions d'investissement versées

Amendements déposés par Roxane LUNDY :

-Amendement 1 : pour un budget participatif utile aux beauvaisiens – Nature : investissement

Remplacer : 250.000 € en investissement pour le budget participatif au lieu de 50.000 €.

Pour le financer, demander à AGCO le remboursement des 1.558.000 € investis pour la requalification de l'axe Kennedy-Corot dans le cadre de l'extension du site AGCO.

Exposé des motifs : le présent amendement vise à renforcer la démocratie locale et à soutenir l'implication citoyenne des beauvaisiens en augmentant l'enveloppe dédiée aux projets dans le cadre du budget participatif. Cette hausse permet d'encourager les habitants à proposer, débattre et voter directement sur l'affectation d'une partie du budget, favorisant ainsi une gestion plus transparente et inclusive des finances publiques. L'objectif est de soutenir des projets correspondant aux enjeux écologiques et sociaux, et d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 1 est rejeté à la majorité

-Amendement 2 : pour un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux – Nature : investissement

Inscrire 1M d'euros en investissement au lieu de 220.000 € pour le programme de performance énergétique des bâtiments municipaux. Pour le financer, demander à AGCO le remboursement des 1.558.000 € investis pour la requalification de l'axe Kennedy-Corot dans le cadre de l'extension du site AGCO.

Exposé des motifs : le présent amendement vise à engager une rénovation énergétique des bâtiments municipaux et s'inscrit dans une logique de transition écologique, de maîtrise des dépenses publiques et d'amélioration des conditions d'accueil des usagers, en particulier les plus vulnérables, et des agents municipaux.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 2 est rejeté à la majorité

-Amendement 3 : rénover et transformer le gymnase Briard en complexe des sports et des loisirs – Nature : investissement

Ajouter 450.000 € pour financer la 1^{ère} tranche des travaux du gymnase Briard pour le transformer en complexe des sports et des loisirs

Pour le financer, demander à AGCO le remboursement des 1.558.000 € investis pour la requalification de l'axe Kennedy-Corot dans le cadre de l'extension du site AGCO.

Exposé des motifs : le présent amendement vise à engager des travaux de restauration du gymnase Briard afin de le transformer en un complexe des sports et des loisirs moderne, fonctionnel et accessible à tous. Cette transformation répond à plusieurs enjeux majeurs : l'amélioration et la diversification des infrastructures sportives dans notre ville ainsi que le développement des activités de loisirs au cœur de St Just des Marais. Cet équipement vétuste nécessite une réhabilitation urgente qui ne permet pas d'assurer un accueil optimal des usagers. Cette transformation permettra d'assurer au gymnase de continuer à être un lieu de vie et d'animation où associations, écoles et habitants pourront se retrouver autour d'événements.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 3 est rejeté à la majorité

-Amendement 4 : Financer les travaux de restauration de la façade de l'église de Marissel – Nature : investissement

Ajouter : ajouter 10.000 euros pour financer la 1^{ère} tranche des travaux de restauration de la façade de l'église de Marissel

Pour le financer, demander à AGCO le remboursement des 1.558.000 euros investis pour la requalification de l'axe Kennedy-Corot dans le cadre de l'extension du site AGCO.

Exposé des motifs : le présent amendement vise à engager des travaux de restauration de la façade de l'église de Marissel, édifice emblématique de notre patrimoine local. Il s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine historique, d'embellissement du cadre de vie et de valorisation culturelle et touristique de notre territoire.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 4 est rejeté à la majorité

-Amendement 5 : pour une halle semi-couverte Place des Halles – Nature : investissement

Ajouter 100.000 euros pour financer la 1^{ère} tranche des travaux de la halle semi-couverte place des Halles. Pour le financer, demander à AGCO le remboursement des 1.558.000 euros investis pour la requalification de l'axe Kennedy-Corot dans le cadre de l'extension du site AGCO.

Exposé des motifs : le présent amendement vise à financer le début des travaux d'une halle semi-couverte sur la place des Halles afin de protéger notre marché, de valoriser les produits locaux en circuits courts et de renforcer l'attractivité de notre centre-ville. Prenant acte du financement d'études par la collectivité afin de réaliser ces travaux, cette infrastructure vise à répondre aux attentes des habitants, des producteurs et des touristes en offrant un espace convivial et fonctionnel.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 5 est rejeté à la majorité

-Amendement 6 : rémunérer plus justement nos agents : pour un plan de titularisation et déprécarisation

– Nature : fonctionnement

Ajouter 500.000 euros ligne 64111 dédiée à la rémunération principale des titulaires.

Retirer 500.000 euros à la ligne 6414 dédiée au personnel rémunéré à la vacation

Exposé des motifs : le présent amendement vise à mettre en place un plan de titularisation et de déprécarisation des agents de la ville, afin de garantir à ces derniers une plus grande stabilité de l'emploi, de reconnaître leur engagement au service public et d'améliorer l'efficacité des services municipaux. Il s'inscrit dans une démarche de justice sociale et de valorisation des compétences des agents, tout en répondant aux exigences de qualité du service rendu aux beauvaisiens.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 6 est rejeté à la majorité

-Amendement 7 : pour une voirie entretenue – Nature : fonctionnement

Augmenter de 100.000 euros la ligne 615231 dédiée à l'entretien et la réparation des voiries. Réduire de 100.000 euros les frais de réceptions ligne 6234

Exposé des motifs : le présent amendement vise à engager un programme d'entretien et de rénovation des voiries de la ville afin de garantir la sécurité des usagers, d'améliorer la qualité du cadre de vie et d'assurer la pérennité des infrastructures routières. Une voirie bien entretenue est un élément fondamental du service public, essentiel à la mobilité des habitants, des entreprises et des services d'urgence.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 7 est rejeté à la majorité

-Amendement 8 : engager un plan de recrutement dans la Police Municipale – Nature : fonctionnement

Ajouter 200.000 euros pour la rémunération de la Police Municipale

Réduire de 200.000 euros les frais dédiés aux catalogues et imprimés

Exposé des motifs : la sécurité et la tranquillité publique sont des préoccupations majeures face à l'évolution des besoins en matière de prévention, de lutte contre la délinquance et d'amélioration du cadre de vie. Il est impératif de renforcer les effectifs de notre police municipale. Le présent projet vise à engager un plan de recrutement pour garantir une présence renforcée sur le terrain et assurer des missions toujours plus efficaces au service des habitants.

Vote : 11 voix pour – 34 contre – L'amendement 8 est rejeté à la majorité

004 - Budget de l'exercice 2025 - autorisations de programmes et crédits de paiement

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité**, avec 9 voix contre, les autorisations de programmes et de paiement comme suit :

- Création d'une autorisation de programme pour le réaménagement des cimetières pour un montant de 11 100 000 €. Ce montant a été établi par le Cabinet BINON et la programmation prévisionnelle a été faite jusqu'en 2036.
- Création d'une autorisation d'engagement pour les fluides d'un montant de 10 M€. Il s'agit de notre consommation de fluides (eau, gaz, électricité) pour 2025, 2026 et permettre de consommer les crédits avant le vote du budget 2027. Cette création permettra d'avoir une réelle consommation sur 12 mois et non plus une consommation estimée avec les rattachements de fin d'année.
- Clôture des autorisations de programmes pour les travaux terminés :
 - o Salle des fêtes de l'Elispace (Sablier) arrêtée à un montant total de travaux de 2 636 056 €
 - o Couverture tennis Kennedy arrêtée à un montant total de 1 014 402 €

005 - Définition du cadre de la délégation du conseil municipal au Maire sur les besoins de financement

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés**, avec 11 abstentions, la définition du cadre de la délégation du conseil municipal au Maire sur les besoins de financement.

006 - Vote des taux d'imposition de l'année 2025

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le maintien des taux en 2025 pour la seizième année consécutive. Ainsi, les contribuables Beauvaisiens ne subiront pas, à situation égale, d'augmentation de la pression fiscale communale.

En conséquence, les taux d'imposition communaux 2025 sont fixés à :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) 16,60 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 57,20 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 68,56 %

007 - Exonération en faveur des logements achevés depuis plus de dix ans au 1er janvier de la première année d'exonération, ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie"

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements répondant aux critères de l'article 1383-0 B du code général des impôts et de fixer le taux d'exonération à 100% sur la part lui revenant.

008 – Ajustement du tableau des emplois

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des créations de postes, des remplacements d'agents partis (mutation, longue maladie, détachement, disponibilité, etc.).

009 - Instauration du nouveau régime indemnitaire pour les agents de la filière police municipale

RETIRÉ

Le conseil municipal a approuvé à _____ l'instauration du nouveau régime indemnitaire pour les agents de la filière police municipale.

010 - Présentation du rapport d'activité du crématorium de Beauvais - année 2023

Le conseil municipal a **pris acte** du rapport d'activité du crématorium de Beauvais de l'année 2023.

011 - Règlement intérieur des cimetières beauvaisiens

Le conseil municipal a adopté l'**unanimité** le règlement intérieur des cimetières beauvaisiens.

012 - Environnement - Assainissement - Programme d'investissement pluvial 2025 (1ère tranche)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le programme d'investissement pluvial 2025 (1^{ère} tranche) comme suit :

Commune	Rue / hameau	Nature des travaux	Montant TTC	Montant € à la charge de la CAB (€) (sans déduction des éventuelles subventions)	Montant à la charge des communes (€) (sans déduction des éventuelles subventions)
Beauvais	Rue Louis Roger	Création d'un réseau d'eaux pluviales	20 515,74	11 967,51	8 548,23

013 - Approbation de programmes de travaux en vue de réaliser des demandes de subventions : Renaturation des cours des groupes scolaires Jean Macé et Lanfranchi, démolition-reconstruction du groupe scolaire Morvan, réalisation d'une piste cyclable entre Unilasalle et le plan d'eau du Canada, réaménagement du Parc Kennedy

Le conseil municipal à l'**unanimité** le programme de travaux suivants :

- La renaturation de la cour du groupe scolaire Jean Macé - enveloppe prévisionnelle de 208 333,33 € HT, soit 250 000 € TTC pour la renaturation de la cour du groupe scolaire Jean Macé et de solliciter au taux maximal le Fonds vert
- La renaturation de la cour du groupe scolaire Lanfranchi - enveloppe prévisionnelle de 208 333,33 € HT, soit 250 000 € TTC pour la renaturation de la cour du groupe scolaire Lanfranchi et de solliciter au taux maximal le Fonds vert
- La démolition-reconstruction du groupe scolaire Morvan / Samuel Paty - montant prévisionnel de 13 475 454,99 € HT, soit 16 170 545 363,99 € TTC pour la démolition-reconstruction du groupe scolaire Morvan / Samuel Paty et de solliciter la DPV et la DSIL à hauteur respectivement de 1 300 000 € et de 1 336 155.39 €
- Le réaménagement du Parc Kennedy - montant prévisionnel de 157 000 € HT, soit 188 400 € TTC et de solliciter la DSIL à hauteur de 80 %
- L'aménagement cyclable entre Unilasalle et le plan d'eau du Canada - montant prévisionnel de 166 666 € HT soit 200 000 € TTC et solliciter la DSIL et le département de l'Oise.

014- Délibération rectificative - Cession de la parcelle AR n°737 – Ilot 3 Tisserands

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la délibération rectificative qui confirme les éléments de la délibération du 11 avril 2024 en substituant la mention de la parcelle AR n°634 d'une surface de 3 264m², par la parcelle AR n°737 d'une surface de 3 691m.

015- Foncier - Acquisition de l'immeuble situé 32 rue Carnot

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition du bien situé 32 rue Carnot, parcelle cadastrée section M n°101, d'une superficie de 922m², au prix de 1 300 000€.

016- Foncier - Acquisition de la parcelle cadastrée section S n°530 - Rue de Wagicourt

- Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition de la parcelle cadastrée section S n°530, rue de Wagicourt d'une superficie totale de 177m² au prix de 4,50€ le m², soit un total de 796,50€.

017- Foncier – Acquisition de parcelles en nature de jardin - « Hauts de Marissel – Chemin de Surmontier »

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition de 77 parcelles en nature de jardin – Hauts de Marissel Chemin de Surmontier, dont les propriétaires ont accepté l'offre, pour un montant global de 369 170€ représentant une superficie de 36 917m².

018- Foncier – Désaffectation suivi du déclassement du domaine public de l'espace vert situé rue de Plouy en vue d'une vente future

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désaffectation suivie du déclassement du domaine public de l'espace vert situé rue de Plouy en vue d'une vente future.

019- Signature d'une convention tripartite entre la commune de Saint-Martin-Le-Noeud, Beauvais, et GRDF relative au rattachement des canalisations et ouvrages associés de distribution publique de gaz naturel de GRDF au contrat de concession de la ville de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention tripartite entre la commune de Saint-Martin-Le-Noeud, Beauvais, et GRDF relative au rattachement des canalisations et ouvrages associés de distribution publique de gaz naturel de GRDF au contrat de concession de la ville de Beauvais.

020- Cohésion sociale – Bourse aux initiatives citoyennes – Reconduction du dispositif en 2025 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de 22 000 euros, ainsi que le règlement intérieur.

Madame Leïla DAGDAD et Monsieur Mohrad LAGHRARI ont été désignés parmi les membres du conseil municipal afin de siéger au sein du comité de sélection.

021- Convention d'objectifs et de financement "Animation globale de coordination et animation collective" avec la CAF de l'Oise

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement « Animation globale de coordination et animation collective » avec la Caisse d'Allocations Familiales de L'Oise, pour le centre social Malice.

022- Autorisation de signature d'une convention annuelle d'objectifs entre la ville de Beauvais et la ligue de l'enseignement de l'Oise, dans le cadre du projet économique d'intérêt général, relatif au départ en séjour d'enfants beauvaisiens durant l'été 2025

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention annuelle d'objectifs entre la ville de Beauvais et la ligue de l'enseignement de l'Oise, dans le cadre du projet économique d'intérêt général, relatif au départ en séjour d'enfants beauvaisiens de 6 à 11 ans durant l'été 2025, ainsi que les tarifs entre 50€ et 150€ par voyage et par enfant et liquidés individuellement selon la progressivité du quotient familial du foyer fiscal de rattachement.

023- Subvention aux associations dans le cadre de la mise à disposition de l'Elispace

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 4 680 € à la « MEF – Maison de l'Emploi et de la Formation du grand Beauvaisis », pour un soutien à la prise en charge de la location de l'Elispace pour l'organisation de "La journée du recrutement » le mercredi 23 avril 2025.

024- Subventions exceptionnelles : coup de pouce « manifestations »

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet de 600 € à l'association "délire d'écrire" pour l'organisation de la brocante du livre afin de prendre en charge les coûts liés à la sécurité. Le budget total de la manifestation est de 2 250 €.

025- SPORTS - Subventions sur projets

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 26 000 € à l'association BEAUVAIS WOLF BASKET pour l'accueil de la Proleague Basket 3x3 qui se déroulera le samedi 29 et dimanche 30 mars 2025 et samedi 5 et dimanche 6 avril 2025 à l'Elispace.
- 11 000 € au Comité UFOLEP de l'Oise pour le déménagement de la Maison Sport-Santé de la ZAC de THER vers le centre commercial du Jeu de Paume nécessaire pour le développement du Sport-Santé sur le territoire.
- 3 000 € à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré pour son projet d' « Héritage des JO Paris 2024 » auprès des jeunes beauvaisiens sur l'année civile 2025.
- 500 € à l'association Ken Gaku Kan pour l'organisation d'un stage inter-régional de Kendo au Gymnase d'Allonne le 23 février 2025.

026- Sports - Avenants aux conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles - ASPTT - BBCO - BOUC HANDBALL

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles avec les associations suivantes :

- ASPTT : Montant de la subvention de fonctionnement 2024 : 23 000 € - Proposition de subvention de fonctionnement pour 2025 et 2026 : 25 000 €
- BBCO : Montant de la subvention de fonctionnement 2024 : 30 000 € - Proposition de subvention de fonctionnement pour 2025 et 2026 : 50 000 €
- BOUC HANDBALL : Montant de la subvention de fonctionnement 2024 : 30 000 € - Proposition de subvention de fonctionnement pour 2025 et 2026 : 50 000 €

027- Sports - Présentation du rapport annuel d'activités de la concession de service public de la patinoire - année 2023

Le conseil municipal a **pris acte** du rapport d'activité pour l'année 2023, fourni par la société les Patinoires Modernes pour l'exploitation de la patinoire municipale.

028 - Elispace - programmation prévisionnelle de l'année 2025

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** la programmation prévisionnelle de l'Elispace pour l'année 2025, qui a été validé par le conseil d'exploitation d'Elispace le 22 octobre 2024.

029 - Culture - Signatures d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens signées avec les associations ASCA -Association culturelle Argentine- et La Batoude -Centre des arts de la rue et du cirque-

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** l'attribution, au titre de l'exercice 2025, d'une subvention de fonctionnement :


- de 135 000 € au bénéfice de l'association la Batoude
- de 475 000€ au bénéfice de l'association ASCA

DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

La séance est levée à 23h10

Pour extrait conforme,

Franck PIA



Maire de Beauvais,